

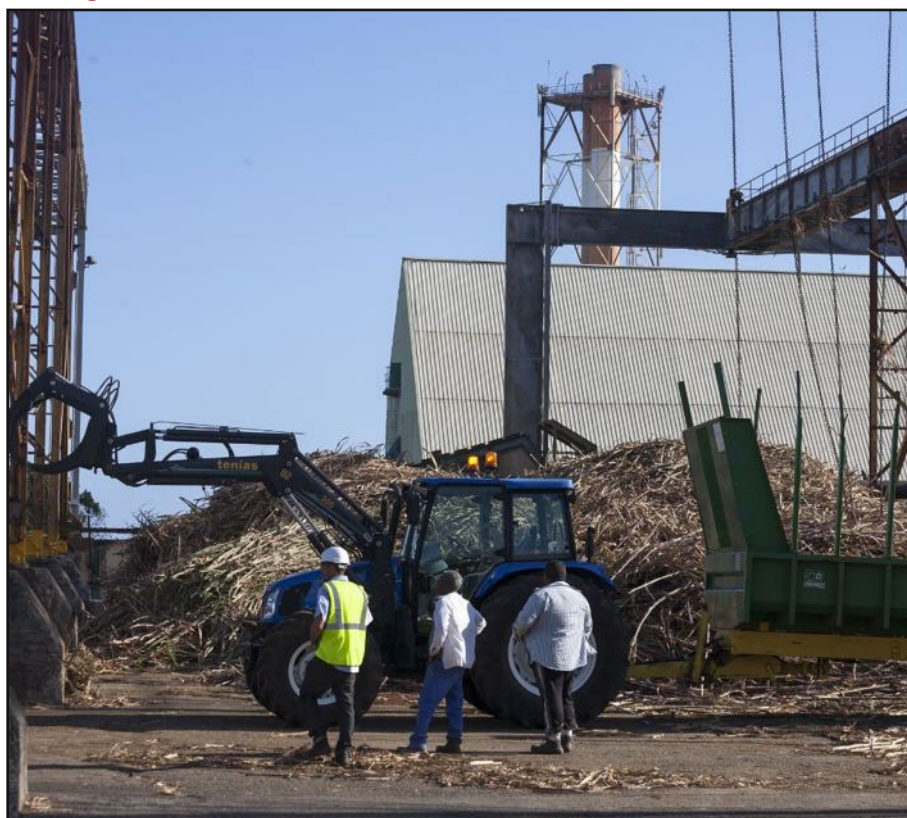
Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18595 - 72ÈME ANNÉE

Qui gagne quoi et combien ?

Canne à sucre : Maurice donne une leçon de transparence à La Réunion



différence des autres Conventions-canne, celle actuellement en vigueur ne définit pas le prix de la canne pour la durée de cet accord impliquant l'État, les usiniers et les planteurs. Elle se contentait de reconduire le mode de calcul du prix de sa devancière pour les campagnes sucrières 2015 et 2016. Pour 2017 et les années suivantes, rien n'est défini. Tout dépend de négociations que les signataires doivent mener à bien dans les semaines qui viennent. Elles dépendent des aides publiques qui seront effectivement versées par la France et l'Europe.

Fin des quotas

La fin des quotas est un bouleversement. Il ne permet plus d'avoir la garantie que tout le sucre produit sera vendu. D'où cette conclusion faite par le président du Syndicat du sucre de La Réunion lors de son audition par la délégation de l'Outremer de l'Assemblée nationale : « si les industriels ne sont pas sûrs de vendre leur sucre, ils n'achèteront pas les cannes des planteurs ».

Le gouvernement a obtenu un accord de l'Union européenne pour verser une somme de 38 millions d'euros par an pour compenser le coût de production plus élevé du sucre fabriqué outre-mer. Cela répond à une partie des revendications de la filière, mais cette aide devra être renégociée tous les ans à chaque Budget.

Une des revendications du PCR est de faire la transparence sur les recettes tirées de la canne à sucre. Cette demande se heurte systématiquement à un refus. À Maurice, n'importe qui a accès à toutes les données concernant les recettes de la canne à sucre et la répartition des richesses créées. Pourquoi ce qui est possible à Maurice ne l'est-il pas à La Réunion ?

L'année prochaine, la filière canne-sucre subira les effets de la fin des quotas sucriers. Jusqu'à présent, les fabricants de sucre de La Réunion avaient la certitude de pouvoir vendre la totalité de leur production sur le marché européen. L'Union européenne est en effet tenue d'acheter le sucre in-vendu à hauteur d'un quota que les

usines réunionnaises n'ont jamais atteint. Le prix minimal payé est fixe, et se situe au-dessus du cours mondial. C'est sur cette base que le prix de la canne est établi depuis plus de 20 ans. L'année prochaine, cette sécurité prendra fin.

En 2015, Manuel Valls, Premier ministre, a participé à la signature de la Convention canne 2015-2021. À la

Revendication du PCR

Pour sa part, le Parti communiste réunionnais demande que la filière soit pérennisée en valorisant au mieux toutes les productions possibles de la canne à sucre. Il propose également que la transparence

soit faite sur toutes les recettes de la filière. Ce dernier pose problème. L'industrie sucrière est aujourd'hui la propriété d'un groupe français, Tereos. La lecture de son rapport annuel ne permet pas de connaître précisément les sommes gagnées grâce à la transformation de la canne à sucre à La Réunion. Sa consultation est même rendue plus difficile car il n'est plus possible de le télécharger. Seule est possible sa lecture en ligne. Elle permet de constater que l'activité des deux sucreries réunionnaises tient en moins d'une demi-page A4.

Le site du Syndicat du sucre de La Réunion fait également part d'une même discrétion, avec aussi l'impossibilité de télécharger un document telle que la Lettre des industriels sucriers. Là aussi, seule la lecture à l'écran est possible.

La transparence à Maurice

Force est de constater qu'à Maurice, le pays géographiquement le plus proche de La Réunion, la transparence est d'un tout autre niveau. Tous les ans, le Syndicat du Sucre de Maurice publie un rapport annuel qui présente notamment les données suivantes : quantité de sucre transformée, quantité de sucre vendu par pays, identité des acheteurs, sommes gagnées grâce à la transformation de la canne à sucre, sommes versées aux planteurs au titre du paiement du sucre et de la mélasse.

Le rapport annuel du Syndicat du sucre de Maurice donne également une prévision des ventes de sucre pour la campagne en cours.

C'est un ouvrage de 80 pages qui permet à toute personne souhaitant s'informer sur la filière canne-sucre de Maurice de connaître les revenus tirés du sucre et la répartition des richesses créées.

Ce qui se fait à Maurice montre donc qu'il est possible de répondre à la revendication du PCR. Alors que la filière canne-sucre de La Réunion joue sa survie, il est important de s'inspirer de l'exemple mauricien pour que tout le monde puisse être informé.

Voici quelques exemples de données publiées dans le rapport annuel 2016 du Syndicat du sucre de Maurice.

	2015-2016 Crop	2014-2015 Crop
	Rs 000's	Rs 000's
White refined sugar	4,622,123	4,262,682
Special sugar		
European Union	1,754,056	1,939,924
United States of America (USA)	215,530	104,908
World Market	403,282	361,305
Total	6,994,990	6,668,819
Local sales	406,213	285,274
Total Receipts	7,401,204	6,954,093

Average Price (FOBS) Per Metric Ton

	2015-2016 Crop	2014-2015 Crop
	Rs/MT	Rs/MT
White refined sugar	14,653	13,642
Special sugar		
European Union	26,373	24,986
United States of America (USA)	22,114	20,743
World	24,353	22,633
Average Export Price	17,128	16,221

Recettes des ventes de sucre.

	2015-2016 Crop	2014-2015 Crop
	Rs'000	Rs'000
Bagasse Transfer Price Fund	66,643	65,302
Paid out to:		
Planters of the first group	7,997	7,836
Planters of the second group	25,324	24,815
Millers or producers of electricity	33,321	32,651
Amount Per Metric Ton of Sugar Accruing		
Planters of the first group	60.34	67.67
Planters of the second group	162.29	124.17

Répartition des recettes de la bagasse.

Edito

Pénurie d'eau à Mayotte et conséquences pour La Réunion

De l'eau du robinet un jour sur trois, des restrictions dans la distribution, des appels à sauvegarder une ressource précieuse pour la vie... autant de faits qui décrivent un pays qui doit faire face à un important problème de distribution de l'eau. Cela se passe dans le département français le plus proche de La Réunion, Mayotte.

En effet, à Mayotte, la saison des pluies ne se passe pas comme prévu. Les pluies sont plus faibles que d'habitude. Si cela continue, les réservoirs vont se retrouver à sec. Les conséquences sont non seulement sanitaires mais économiques. En effet, cette pénurie se déroule au cœur de la saison haute touristique, au moment où les entreprises de ce secteur pensent réaliser le tiers de leur chiffre d'affaires.

Ce décalage n'est pas sans rappeler les périodes de sécheresse qui s'installent comme la norme à La Réunion. Dans le Sud de Madagascar, les conséquences sont encore plus dramatiques avec plus d'un million de personnes menacées par la famine. C'est donc un dérèglement climatique qui touche toute notre région.

À Mayotte, les conséquences s'amplifient du fait de la pression démographique. La hausse de la population entraîne des besoins plus importants. L'étroitesse de la superficie est aussi à l'origine de déboisements anarchiques en vue de construire de nouvelles habitations. Mais la disparition de ces arbres rend les sols moins aptes à retenir l'eau.

Autant dire que Mayotte n'est qu'au début d'une grave crise environnementale et sociale du fait du manque d'eau. En effet, c'est la pénurie alors

que la population est estimée à 250.000 habitants. En 2050, l'ONU estime que Mayotte sera peuplée par 450.000 personnes, et plus de 700.000 en 2100. Ces perspectives montrent que la situation sera intenable à cause du manque d'eau. Car les Mahorais ne pourront pas empêcher le changement climatique de produire ses effets.

Dans ce contexte, il ne faut pas oublier que le département français le plus proche de Mayotte est La Réunion. Ce qui signifie que toute aggravation de la crise dans l'île aux Parfums pourra avoir des répercussions pour notre île. Les Mahorais sont en effet les seules personnes vivant dans notre région à pouvoir entrer sans visa à La Réunion, au même titre que les ressortissants de l'Union européenne.

La crise de l'eau à Mayotte montre aussi ce qui attend La Réunion si des mesures ne sont pas prises dès maintenant pour développer la collecte de l'eau, augmenter le rendement des réseaux de distribution et valoriser le recyclage d'eaux usées qualifiées d'une qualité d'eau de baignade par les exploitants des stations d'épuration qui la rejette pourtant dans la mer.

Comme Mayotte, La Réunion va connaître une augmentation de sa population, alors que les effets du changement climatique continueront à se faire toujours plus ressentir. Le temps de l'action, c'est bien maintenant.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinain

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Vrai ou faux ? Salim Lamrani décortique les clichés sur Castro -1-

Les Cubains condamnés à la misère ?

De nombreuses personnes à travers le monde, à commencer par des millions de Cubains, ont salué la mémoire de Fidel Castro. Mais le décès du révolutionnaire a aussi été l'occasion de ressortir des éléments de la propagande contre Cuba. Investigation.net a soumis, Salim Lamrani, Maître de conférences à l'Université de La Réunion, et journaliste, spécialiste des relations entre Cuba et les Etats-Unis, un petit questionnaire vrai ou faux.

- Fidel Castro a condamné les Cubains à la misère

universels et gratuits pour tous les Cubains.

qui contribue au bien-être physique et moral des citoyens et qui leur inculque des valeurs de partage, de générosité, d'altruisme et de solidarité fondamentales pour l'équilibre de la société.

Salim Lamrani : Les indicateurs fournis par les institutions onusiennes sur Cuba apportent un démenti à cette affirmation. L'une des grandes réussites de Fidel Castro et de la Révolution est d'avoir créé un système de protection sociale qui est unanimement considéré comme étant l'exemple à suivre pour les nations du Tiers-monde, en universalisant l'accès à la santé, à l'éducation, à la culture, au logement, à la sécurité, au sport et aux loisirs.

Pour ce qui est de la santé, l'espérance de vie est de 80 ans et le taux de mortalité infantile est de 4,6 pour mille. Aucun pays du continent d'Amérique, y compris le Canada et les Etats-Unis, ne dispose d'un taux de mortalité infantile aussi bas. Selon l'UNICEF, Cuba est le seul pays d'Amérique latine et du Tiers-monde à avoir éliminé la malnutrition infantile. Cuba est le premier pays au monde à avoir éliminé la transmission mère/enfant du virus du sida. Il est bien entendu impossible d'atteindre de tels indicateurs sans accès à une bonne alimentation, des conditions de vie décentes, un système d'éducation performant, et des soins de première qualité.

Il convient de rappeler que ces réussites extraordinaires, uniques pour un pays du Tiers-monde aux ressources limitées, ont été obtenues dans un contexte d'hostilité extrême. Cuba souffre de sanctions économiques extrêmement sévères qui affectent toutes les catégories de la société et tous les secteurs de l'économie. Elles ont coûté plus de 120 milliards de dollars à l'île depuis plus d'un demi-siècle.

Quelques chiffres permettent d'illustrer ce propos. Le taux d'alphabétisation est de plus de 99 % et l'UNESCO souligne que les élèves cubains disposent des meilleurs résultats scolaires de toute l'Amérique latine dans toutes les matières. Cuba alloue près de 14 % de son budget à ce secteur. Aucun pays au monde ne fait mieux. En guise de comparaison, la France alloue environ 7 % de son budget à l'éducation. Bien entendu, tous les cursus sont

On pourrait également disserter sur l'importance de la culture à Cuba qui est illustrée par les nombreuses manifestations organisées chaque année. On pourrait aussi évoquer la place centrale qu'occupe le sport

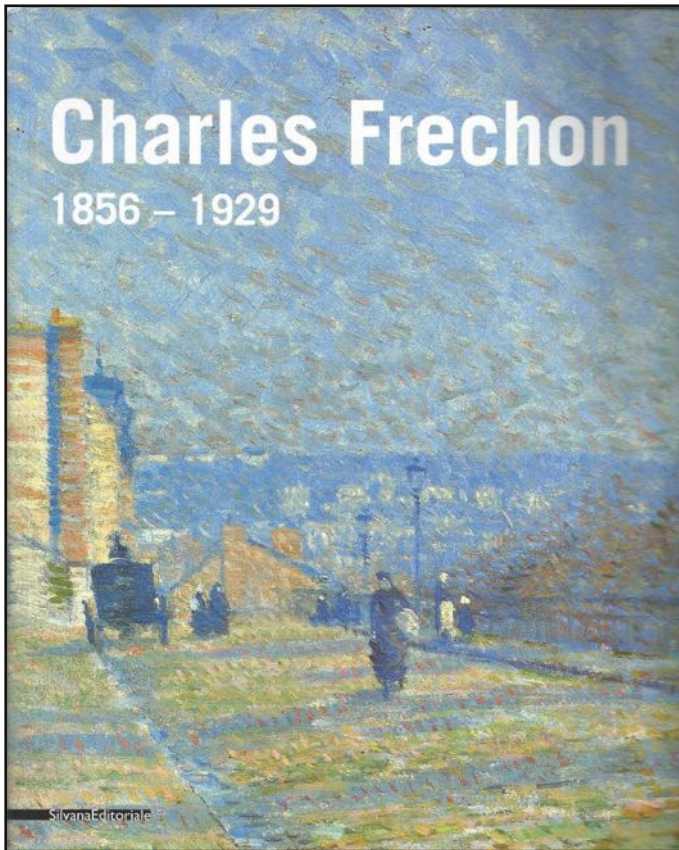
(à suivre)

In kozman pou la rout

« Akoz margozi lé amèr, lo grin lé dou, la rasine lé plate »

Kan marmaye lé pti toultan li domann « pou koi », « pou koi ». I prètan sa sé in n'afèr zénéral pars li la bézoin i éspik ali lo mèm z'afèr plizyèr foi avan ké li konpran bien é ké li mète sa dann son mémoir. Tout fason, lo tik-tak la pédaçozi, lé dann la répétyon. Alor, si étan pti, ou i trouv pa in moun pou répète aou lo mèm z'afèr in gran kantité foi ébin lé dir pou mète la konésans dann magazin... kosa k'i éspas si, kan ou la fine grandi, ou i kontinyé lo manèz ? Momandoné, afors domandé, ou i ariv a fatig demoune é demoun lé agasé. L'èrla li réponn an foutan konm moin la marké an-o la sak i vé dir lé konmsa é pa otroman. Alé ! Mi arète la mèm é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

Charles Angrand et l'autorité (5) : la désignation



Charles Frechon (1856-1929), collectif, chez Silvana Editoriale.

5. Parmi les mots en - isme.

La Correspondance de Charles Angrand publiée totalise 51 lettres en direction du peintre Charles Frechon (1856-1929). L'échange court sur une vingtaine d'années, de décembre 1887 à juin 1905 ; le dernier courrier à être envoyé fut rédigé à l'occasion du décès de leur condisciple des Beaux-Arts, Léon Jules Lemaître. Angrand s'y plaint de la rareté des lettres de son camarade (« Tu n'accumules pas assez de détails dans tes lettres. Je les trouve rares aussi »), il dit ignorer en outre les (p)références de son destinataire en matière de peinture.

Pourtant Angrand n'a eu de cesse d'aider son camarade, de le pousser même, de 1895 à 99, à placer ses œuvres aux cimaises parisiennes : chez Thomas d'abord, un « vieil ami marchand du boulevard Malesherbes », chez le Barc de Boutteville, aux Indépendants, chez Durand-Ruel, démarches par lesquelles il fait preuve de beaucoup de sollicitude et d'amitié. Angrand souligne qu'il apprécie particulièrement les fusains de son ami. Sous cette impulsion, si Frechon fut de l'aventure des Indépendants, il le fut de manière marginale, à deux ou à trois reprises, si peu que Gustave Coquiote n'en fait pas mention dans l'ouvrage qui dresse l'historique du groupe de 1884 à 1920.

Les jeunes hommes avaient suivi ensemble les cours de l'Académie de peinture et de dessin de Rouen sous la direction de Gustave Morin. « Les relations d'atelier étaient des plus cordiales » rapportent les biographes ; ils firent leurs premières armes en compagnie de Lemaître, Delattre, Decoprez.

Dès 1880, les deux jeunes gens se partagent les prix du

salon municipal de Rouen. Dix ans plus tard, ils collaborent à l'illustration du fort volume « La Campagne » d'Eugène Noël, publié à Rouen. Angrand s'y distingue parmi les 13 autres illustrateurs locaux qui ont orné l'ouvrage (dont Baudoüin, Delattre, Guilloux, Lemaître et Zacharie) par sa forte singularité. Frechon, quant à lui, s'y révèle des plus charbonneux et confus.

C'est d'art qu'Angrand s'entretient auprès de son camarade, des lois de la représentation, de la logique des couleurs ; par la correspondance, il l'informe de la tenue des salons parisiens ; ils s'échangent des coupures de presse, du Figaro, des Échos de Paris, Angrand lui fait parvenir l'article de Huysmans sur Metsys qu'il trouve particulièrement juste. Bien que le néo ait tenté de rallier son ancien camarade à la technique et à la palette de Signac, qu'il ait aspiré à rassembler leurs œuvres aux salons des Indépendants, Frechon a semblé attirer ailleurs. « Pourquoi rechercher l'approbation des bourgeois ? », renchérisait Angrand dans une lettre d'avril 1898, dans le même temps qu'il vilipendait la spéculation qui entoure la vente et la production artistique et qui les asphyxie.

Angrand le presse de venir à Paris, l'aller-retour depuis Rouen se faisant en une journée, une douzaine de francs pas plus en train, quand il ne lui propose pas de pousser la visite à son domicile vers 1905, profitant d'un séjour chez son beau-frère, Jules Carpentier, le mari de Maria Angrand, qui avait fait l'acquisition en 1900 d'un lopin à deux pas du domicile de Frechon pour y construire. La rue Victor Morin avoisine la rue Coquerel.

Leur correspondance fait mention des anciens camarades Lemaître, Delattre, Decoprez - en moindre part A. Guilloux et Lebourg. Zacharie, de manière railleuse. Une lettre datée du début 1892 montre à quel point à cette époque Angrand estimait le travail de Frechon. Il le qualifie de « paysagiste sérieux, intègre, loyal et clair » tandis que leurs anciens condisciples Lemaître et Delattre passent alors à ses yeux pour « fantaisistes » sans qu'il ait à le justifier. « Fantaisistes » est précisément le premier mot de la longue liste en - iste qui suivra...

Frechon, qui avait semblé peu enclin à suivre l'aventure des Indépendants, et qui se montra assez réticent à suivre les pistes qu'Angrand lui désignait, disparut totalement de la Correspondance à partir de l'année 1905. Sans doute, le « néo-impressionniste » ne trouva pas dans son ancien camarade l'ami de cœur et d'art qu'il attendait, à Rouen, non loin de lui. Compagnon de route assez distant somme toute, le disparu d'une correspondance qui se poursuivit une vingtaine d'années sans lui survivra de 3 ans au décès d'Angrand qui eut lieu en 1926.

(À suivre)

Jean-Baptiste Kiya

Conseil de lecture : le conte de Noël, « Un Rat au paradis », publié dans le JIR du 24 décembre, accessible sur clicanoo.re. Avec les excuses de l'auteur pour les maladresses d'écriture : par manque de temps.

Otè

Shakinn rant nou nana in don pou grandi ali, dévlop ali, vni pli for, pli méyèr

Moin lé sir moin la fine rakont zistoir-la, mé mi koné pa, ozis, si zot i ansouvien. Pars na dé z'afèr lé inportan, lé mèm kapital pou in pé é i kont pa pou lé z'ot. Mé, mi pans si zistoir-la la rès gravé dann mon tèt apré tan d'zané ké sa la éspasé, mi pans sa lé inportan pou moin. Mi kroi osi zot i pé tir in léson la-dan pou zot galman.

Figir azot, na in paké d'zané in bon dalon la fé vnir amoin pou amontr kréol rényoné l'inivèrsité é kan moin l'arivé moin la trouv in bann moun sak téi amontr zaponé, shinoi, tamoul, la lang bann z'arab... sé dir azot si moin té i san amoin faye koté banna... é ala ké li domann tout la bann kèl sé z'ot méyèr talan sak i rann azot pli fyèr, pli kontan.

Inn la di li lé antrènèr foutbalpou ti-marmye. L'ot la di li élèv bann z'abèye. In n'ot la di li fé désin fèy banbou avèk l'ank do Chine. Na inn ankòr la di li koné fé lo kaligrafè shinoiz. Inn ankòr la di li ékri bann poèm dis vèr. Kan l'ariv mon tour li la di, mi rakont zistoir Ti-Zan, épi d'ot ankòr. Pou son par, li la di, li la fé lo tour d'lil pou ramas zistoir in bon pé d'zané.

Aprés la anshèy de dir, shakinn dsi la tèr néna son prop talan é sé in n'afèr ké li doi prann o sèryé. An pliské sa, li la di galman, i fo prann son talan konm in don la natir, sansa la kiltir, é i fo pa abès talan-la. Mi doi dir, son bann parol-la, moin la tourn sa sépa konbien foi dann mon tète, a domandé si sak lo ga téi di lété sèryé sansa pa si tèlman ké sa.

Pou finir, moin la pans, dann mon kèr mèm sak profèsèr-la téi di, i pé z'ète in bon n'afèr pou tout sak la gingn in don kisoï par la natir, kisoï par son kiltir-in talan sa i domann arienk pou li dévlopé, vni pli for, pli méyèr.

Justin